

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Noël lumineux sous une nouvelle ère

**LE** premier Noël sous le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) a été marqué par plusieurs faits notables : entre autres, levée du couvre-feu du 24 décembre 2023 au 4 janvier 2024 inclus, extension de l'embellissement de la capitale jusqu'en zones périphériques, arbre de Noël du couple présidentiel élargi sur l'ensemble du territoire national...

Charly NYAMANGOY BOTOUNOU  
Libreville/Gabon

À Libreville, la première célébration de la fête de la Nativité sous l'ère la Transition a connu un éclat notable. Ce, en dépit du fait que le caractère festif et mercantile de l'événement dans l'organisation de plusieurs ménages, dont les plus modestes, s'en est ressenti par le coût élevé de la vie, notamment.

Pour la nuit du réveillon de la Noël, la levée du couvre-feu prolongé depuis le 30 août 2023, lors du coup de la libération du Gabon du joug de l'ancien régime, par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), pour cette période des fêtes, a contribué à égayer les célébrations de cette fin d'année.

Même si on n'a pas observé un engouement total sur l'ensemble des coins et recoins de la capitale, comme au bon vieux temps, certains coins chauds de la ville étaient animés et bondés de monde. À l'exemple du rond-point de Nzeng-Ayong dans le 6e arrondissement où l'espace a été pris d'assaut

par de nombreuses familles venues faire profiter à leurs progénitures, pour la plupart vêtues de rouge et blanc du père Noël, du dispositif à caractère ludique et festif qui a été mis en place pour l'événement à Libreville. Au point que la pluie, pas très forte heureusement, qui s'est invitée cette nuit du réveillon n'a pas entamé l'ambiance qui a prévalu jusque tard dans la nuit. Laquelle a été accentuée par une série de prises des photos aux enfants au pied des sapins géants installés dans tous les grands carrefours et ronds-points, à l'exemple de celui du PK 12, pris littéralement d'assaut par les bana et leurs parents, tous joyeux.

Tout comme ailleurs, dans d'autres espaces du Grand Libreville où ils étaient nombreux à festoyer. Comme, par exemple, au Carrefour Sni, dans la commune d'Owendo, au lieu-dit "Grand Stade", les "Retrouvailles", sous l'échangeur de Nzeng-Ayong. Mais également au quartier Glass dans le 4e arrondissement. Là-bas, les



Le rond-point de Nzeng-Ayong, une des attractions des enfants et des parents dans le Grand Libreville

reporters de L'Union ont pu observer des couples, des groupes d'amis passer une partie du réveillon de la Noël en communion après avoir fait un tour au restaurant, puis en boîte de nuit. Certains de ces espaces de loisirs ont même refusé du monde. Dans tous ses compartiments, Libreville était parée de belles couleurs, reflet du pavoisement dont plusieurs artères de la ville ont été éclairées par des figures lumineuses parfois aux couleurs de l'emblème national. Ce qui a donné ainsi un éclat particulier au réveillon marquant la célébration de la fête de la

Nativité sous l'ère du CTRI. Autant dire que la mesure portant levée du couvre-feu, via le communiqué 035 du CTRI, en cette période de fêtes de fin d'année est tombée à point nommé. Tant celle-ci va non seulement permettre aux nombreux noctambules de se mouvoir en toute quiétude pendant les fêtes sans avoir maille à partir avec les Forces de défense et de sécurité, mais également elle constitue une opportunité pour les détenteurs des établissements commerciaux exerçant leurs activités de nuit (snack-bars, boîtes de nuit...), pour réaliser des profits considérables. C'est à

juste titre que nombre d'entre eux ont salué la mesure de la levée du couvre-feu en cette période par le CTRI. Parmi les personnes ayant réagi pour saluer la mesure, il y avait Ismaël Oxy, membre du syndicat des détenteurs des établissements de nuit.

En même temps, la célébration de Noël sous la Transition a été marquée par l'arbre de Noël du couple présidentiel au profit de tous les enfants vivant au Gabon. La distribution a été concomitamment assurée au sein des mairies sur l'ensemble du territoire.